

11-03-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 14 mars 2011, à 19 h 39, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Gilbert Labrie
Luc Marcoux
Guy Potvin
Gaston Rioux (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Claude Fortin
M. Steve Gagné
M^{me} Pauline Michaud
M. Alain Rioux

De même que :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absence :

Jean-Maurice Lechasseur

Le président ouvre la séance.

11-03-14-7 SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été signifié aux membres du comité exécutif, notamment à celui qui n'est pas présent à l'ouverture de la séance, soit :

M. Jean-Maurice Lechasseur.

11-03-14-8 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2010 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

11-03-14-9 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010 : APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2010 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

11-03-14-10 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 40, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2011

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

11-03-14-7

Signification de l'avis de convocation

11-03-14-8

Adoption de l'ordre du jour

Décision

11-03-14-9

Procès-verbal de la séance ordinaire du
13 décembre 2010 : approbation et suivis

11-03-14-10

Levée de la séance